

La machine à voter ne fait pas l'unanimité

La Commission électorale congolaise en est persuadée : sa machine à voter est une arme imparable pour assurer la régularité des scrutins. L'opposition n'en est pas convaincue...

REPORTAGE

KINSHASA

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE

La polémique bat son plein, les doutes persistent, les critiques pleuvent : sans assistance extérieure, ne comptant que sur ses propres moyens, la République démocratique du Congo – RDC – sera-t-elle prête, le 23 décembre prochain, à accueillir 40 millions d'électeurs dans 20.000 bureaux de vote et à mener à bien un triple scrutin, des élections présidentielle, législatives et provinciales ? Ils seront 21 candidats à postuler pour le poste de président de la République, 16.000 à se disputer les 500 sièges de l'Assemblée nationale, tandis que 19.000 candidats se présenteront pour les 715 sièges des assemblées provinciales.

Tout au bout du Boulevard du 30-Juin, le siège de la Ceni – Commission électorale nationale indépendante –, gardé par la police, ressemble à une forteresse et, dans son bureau capitonné, son président Corneille Nangaa, 48 ans, issu de la société civile et des églises protestantes, dégage l'énergie et la confiance en soi d'un chef d'état-major. Non sans raison : il dirige une armée de plus d'un demi-million de contractuels et de 1.400 permanents engagés à divers titres dans le processus électoral et il dispose d'un budget de 435 millions de dollars.

Nangaa et son « trésor »

Ce battant préfère attaquer de front et c'est pour cela qu'il a pris le temps de nous recevoir et de nous répondre longuement. D'emblée, il rappelle qu'en 2006 déjà, lors des premières élections démocratiques, il se trouvait aux côtés du regretté abbé Malu Malu et que depuis lors, il a participé, comme expert international, à de nombreux processus électoraux en Afrique et ailleurs. Autant dire, et il le dit, qu'il n'a pas droit à l'échec car sa réputation est en jeu... Corneille Nangaa insiste sur le fait que, « dès le début, au Congo, démocratie a rimé avec technologie : au sortir de la guerre, la méfiance entre les ex-belligérants était extrême et, pour identifier les électeurs et les doter de cartes qui deviendraient aussi des documents d'identité, nous avons dû recourir à la biométrie,

enregistrer la photo et les empreintes digitales, un exercice qui fut confié à la société belge Zetes... Notre pays ayant choisi le scrutin à liste ouverte et à voix préférentielle, nous avons dû intégrer un certain nombre de données sur le bulletin de vote : la photo et le nom du candidat, son adresse, le nom, le numéro d'ordre et le logo de son parti. Avec pour conséquence que dans certaines circonscriptions de Kinshasa, en 2011, des bulletins de vote faisaient 56 pages et que chaque votant mettait en moyenne 15 minutes à parcourir le document... Cette année, avec trois scrutins en perspective, donc trois bulletins, c'eût été pire. »

Nangaa n'y va pas par quatre chemins, il a hâte d'aller à l'essentiel et d'ouvrir la malle noire, rectangulaire, ignifugée et résistante à la pluie, qui trône dans son bureau et qu'il couve des yeux comme son bébé : la déjà célèbre « machine à voter », produite par Miro Industries en Corée du Sud et que l'opposition a qualifiée de « machine à tricher », « machine à voler » et autres amabilités. « Il nous fallait 80.000 machines. Par sécurité nous en avons commandé une réserve de 26.000 et ce sont donc 106.000 kits complets, avec un coût unitaire de 1.400 dollars, qui sont déjà en route vers l'Afrique. Depuis Matadi, Dar es Salaam et Mombasa, ils seront acheminés vers les 20.000 centres de vote. »

La course contre la montre peut-elle être gagnée ? La Monusco (Mission de l'Organisation des Nations unies) en doute : ses avions et ses hélicoptères, qui avaient déjà été loués à grands frais (80 millions de dollars) sont en stand-by à Entebbe (Ouganda) ou participent seulement à la lutte contre l'épidémie d'Ebola car le Congo, au nom du souverainisme, entend se passer de toute assistance étrangère. « Nangaa navigue à vue » assurent des spécialistes étrangers, « les machines n'arriveront pas à temps partout et le personnel n'aura pas eu le temps de se former à les utiliser... »

Le président de la Ceni, confiant dans les moyens de transport locaux (des avions militaires ont été mis à sa disposition) balaie ces objections et préfère ouvrir la « malle surprise ». Il découvre ainsi une sorte de grosse imprimante, dotée d'un clavier qwerty, dont l'écran indique, en français, les étapes à suivre,

tandis que la mise en service et la fermeture sont réservées aux seuls techniciens. L'engin est doté d'une batterie au lithium, d'une autonomie de trente heures, ce qui devrait rassurer ceux qui rappellent la fréquence des pénuries d'électricité et les pannes de courant...

Démonstration

Lorsque le technicien ouvre la machine et l'installe derrière un isoiloir, le détail de la marche à suivre s'éclaire : l'électeur introduira un bulletin de vote en trois parties, réservées chacune à l'un des scrutins, ce qui fera apparaître les listes, en fonction de la circonscription. Chacun, dans le secret de l'isoiloir, devra scruter les noms et les numéros, identifier le visage du candidat de son choix et valider son vote. A la fin des trois opérations (au niveau présidentiel, national et régional) la carte ressortira, portant, bien clairement imprimés, le nom et la photo des trois candidats choisis par l'électeur. Ce dernier, ayant reconnu le visage des élus de son choix, se dirigera alors vers l'urne de plastique blanc et y glissera, comme lors des scrutins précédents, son bulletin de vote.

Même en hésitant, en tâtonnant, l'opération ne devrait prendre que

quelques minutes, sinon moins pour les plus décidés des électeurs. Comme toujours, des assistants seront présents dans le bureau de vote, et ils aideront les moins valides, les plus intimidés par la technique. Influenceront-ils le choix final, guideront-ils les mains hésitantes ? Peut-être, mais pas plus que lors des scrutins précédents, où des jeunes gens aidaient les vieilles mamans à feuilleter les interminables listes des bulletins de vote papier et à identifier le candidat de leur choix.

« Ceci n'est pas un vote électronique »

Malgré le recours à cette technologie de pointe, dont le brevet doit encore être déposé, Corneille Nangaa insiste : « Ceci n'est pas un vote électronique, qui se déroule exclusivement avec le concours de l'ordinateur, ce qui n'est pas prévu par la loi électorale. Ici, le papier continue à l'emporter... » De fait, le seul « décompte qui compte » est celui des bulletins papier, trois morceaux de cou-

leur différente, séparés par l'électeur lui-même, déposés dans l'urne de plastique et qui seront comptés manuellement à l'issue des opérations de vote. « *Nous avons économisé des tonnes de papier* », souligne Nangaa, « *4.800 suffiront actuellement, contre 17.000 tonnes de matériel lors des derniers scrutins, c'est cela aussi qui allégera les opérations de transport...* » Optimiste, le président de la Ceni a limité à 660 le nombre d'électeurs par bureau de vote et il estime que le décompte des votes – de simples feuillets à empiler – ne devrait prendre que quelques heures.

La Ceni a cependant tenu compte des observations formulées par la « Westminster foundation for democracy » et l'Organisation internationale de la francophonie, qui ont réalisé l'audit du processus électoral et de ses instruments, le jugeant acceptable : les ports extérieurs de la machine, c'est-à-dire les connexions wifi et bluetooth seront bouchés. Confidentialité oblige : sourde, la machine sera aussi rendue muette et des manipulations ultérieures au vote seront non seulement impossibles mais inutiles puisque l'engin ne sera plus consulté.

Les craintes exprimées par l'opposition sont-elles pour autant apaisées ? Certainement pas : lorsque la Ceni a « nettoyé » le fichier électoral, il est apparu que 6 millions d'électeurs détenaient une ou plusieurs cartes, les fameux « doublons ». Le fichier définitif actuellement utilisé est donc passé de 46 à 40 millions d'électeurs et certains se demandent si les doublons éliminés ont réellement disparu.

A cela s'ajoute la question des 6,7 millions d'électeurs dépourvus d'empreintes digitales mais qui ont tout de

même reçu leur carte. Cette « marge volante » ne permettra-t-elle pas, là où cela apparaîtra nécessaire, de grossir le nombre d'électeurs nécessaires à la majorité ? Ici aussi Corneille Nangaa avance une réponse péremptoire : « *Dans ce pays, de nombreux citoyens, paysans, creuseurs dans les mines, lavandières qui frottent le linge sur les pierres, ont vu s'effacer leurs empreintes digitales. Faut-il pour autant les priver du droit de vote ? Certainement pas, d'autant moins qu'à aucun moment des opérations de vote actuelles les empreintes ne sont exigées ; elles n'interviennent tout simplement pas... Il s'agit là d'un faux problème...* » ■

COLETTE BRAECKMAN

**« Il nous
fallait 80.000
machines.
Par sécurité,
nous en avons
commandé
une réserve
de 26.000 »**

CORNEILLE NANGAA

STRATÉGIE

Un choix cornélien pour l'opposition

Alors que la machine à voter défraie la chronique, les partis d'opposition sont confrontés à un choix cornélien : ou bien ils décident de boycotter le scrutin prévu pour le 23 décembre, échéance que la Commission électorale promet toujours de respecter, ou bien ils s'inclinent et acceptent de tenter leur chance, en sachant bien que l'élection présidentielle se joue à un tour. Si le boycott devait l'emporter, deux hypothèses se présenteraient : la première, si les élections étaient organisées malgré tout, c'est que le Front commun pour le Congo, la méga plateforme réunie autour de la majorité présidentielle, l'emporterait haut la main faute d'adversaires. Et si, seconde hypothèse, le pouvoir utilisait cette défection pour différer le scrutin faute d'accord sur ses modalités, le grand gagnant serait... Joseph Kabila, qui, automatiquement, verrait son mandat prolongé.

Candidat unique ? Bien conscients de ces risques, certains partis comme l'UDPS de Félix Tshisekedi ou l'Union pour le Congo (UNC) de Vital Kamerhe, ont annoncé qu'ils participeraient au prochain scrutin. Reste la question du candidat unique : avec un scrutin à un tour, seul un candidat rassemblant toutes les voix de l'opposition aurait ses chances de supplanter le candidat du pouvoir, Emmanuel Shadary Ramazani, qui bénéficiera du soutien de l'appareil d'Etat. Là aussi, cela coïncide : le parti de Tshisekedi a déjà fait savoir qu'il ne s'inclinerait devant personne. Afin de définir un plan B au cas où le gouvernement demeurerait inflexible, les principaux candidats de l'opposition se sont envolés pour l'Afrique du Sud afin d'y tenir une nouvelle réunion.

C. B.